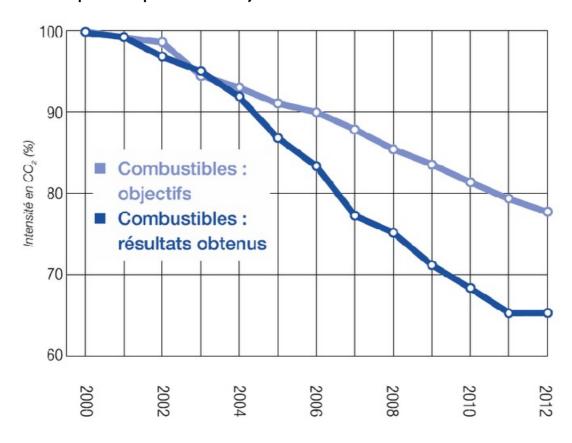


04.07.2013 - 07:59 Uhr

## Les entreprises dépassent les objectifs de réduction



## Zurich (ots) -

Les 2400 entreprises qui participent au système de gestion énergétique de l'AEnEC ont dépassé de 10 % leurs objectifs de réduction du CO2. Alors qu'elles s'étaient engagées à réduire de 15% leurs émissions de CO2 par rapport à 1990 jusqu'à fin 2012, les entreprises de l'AEnEC sont parvenues à atteindre 25 % de réduction. Un résultat qui repose sur la mise en oeuvre de mesures d'amélioration rentables.

Depuis 2001, l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) aide les entreprises suisses à réduire leurs émissions de CO2 au moyen de mesures d'amélioration rentables. Dans ce cadre, les entreprises concluent des conventions d'objectifs reconnues par l'OFEV et par l'OFEN et celles qui atteignent leurs objectifs sont exemptées de la taxe sur le CO2. Ce modèle incitatif a fait ses preuves. L'AEnEC enregistre d'ailleurs une croissance constante du nombre de ses participants. Les entreprises apprécient par ailleurs la simplicité de la mise en oeuvre du système de gestion énergétique, qui les incite à prendre volontairement des mesures d'amélioration supplémentaires.

À l'heure où s'achève la première période de législation sur le CO2, l'AEnEC tire un bilan positif. Fin 2012, l'effet total des mesures d'amélioration (effet cumulé de toutes les mesures d'amélioration depuis 2001) est une réduction de 1 375 000 tonnes des émissions de CO2, dont 1 302 000 tonnes pour les combustibles et 73 000 pour les carburants (par comparaison avec une évolution non influencée). Cette diminution de l'ordre de 1,4 million de tonnes intègre les suppléments de consommation induits par la croissance économique. En chiffres absolus, la réduction annuelle des émissions de CO2 en 2012 par rapport à 1990 équivaut à 0,95 million de tonnes de CO2. Les participants ont donc fortement réduit leurs émissions de CO2 et dépassé leurs objectifs de réduction.

L'AEnEC est fermement décidée à continuer sur la voie de la réussite.

## Contact:

Armin Eberle, Directeur AEnEC Tél. +41 44 421 34 45 Portable +41 79 663 51 17 armin.eberle@enaw.ch

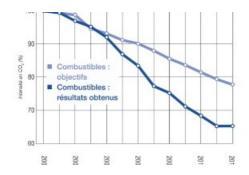


Illustration : Évolution de l'intensité en CO2 de 2000 à 2012. Normée DJ, sans correction CCF. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch. L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "OTS.photo/Energie-Agentur der Wirtschaft".

 $\label{lem:decomposition} \mbox{Diese Meldung kann unter $\underline{$https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005471/100740812}$ abgerufen werden. }$